FONDATION DU PATRIMOINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 20 MAI 2021

FONDATION DU PATRIMOINE : LA MODERNISATION DES OUTILS ET DE LA GOUVERNANCE DÉFINITIVEMENT ADOPTÉE

www.fondation-patrimoine.org

La Fondation du patrimoine a été créée il y a 25 ans par la loi du 2 juillet 1996. La proposition de loi visant à moderniser ses outils et sa gouvernance a été définitivement adoptée aujourd'hui par l'Assemblée nationale.

Issue des travaux de la sénatrice Dominique Vérien, et adoptée en première lecture au Sénat en octobre 2019, cette proposition de loi vient entériner des évolutions souhaitées par la gouvernance de la Fondation et correspondant à son activité en faveur du patrimoine.

Ainsi, à l'issue de cette adoption, la composition du conseil d'administration sera réduite et modernisée pour assurer une meilleure représentation des mécènes actuels et acteurs engagés en faveur de la Fondation. Par ailleurs, des dispositions obsolètes et inutilisées sont supprimées comme le recours à des procédures d'expropriation ou de préemption.

La Fondation du patrimoine tient à remercier tous ceux qui ont permis cette adoption à l'issue d'un processus législatif complet et plus particulièrement, le Gouvernement, Franck Riester, Roselyne Bachelot et le ministère de la Culture, l'ensemble des parlementaires qui ont voté ou soutenu ce texte, notamment les différents rapporteurs, ainsi que le ministère de l'Intérieur.

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
Directrice presse
Laurence Lévy

Téléphone
06 37 84 67 26

Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !
facebook.com/fondationdupatrimoine
@ fond_patrimoine
@fondationdupatrimoine